La revue financière

Publication du ministère des Finances

Faits saillants

Juillet 2003 : déficit budgétaire de 1,1 milliard de dollars

Le gouvernement a enregistré un déficit budgétaire de 1,1 milliard de dollars en juillet 2003, comparativement à un excédent redressé de 37 millions en juillet 2002. Cette réduction du solde budgétaire d'une année sur l'autre s'explique par la baisse des revenus budgétaires (0,3 milliard), attribuable principalement à la baisse des revenus au titre de l'impôt des sociétés et de la taxe sur les produits et services (TPS), et par la hausse des dépenses de programmes (1,0 milliard), tributaire surtout de la hausse des dépenses de fonctionnement des ministères et organismes. Les frais de la dette publique ont diminué de 0,2 milliard.

D'avril à juillet 2003 : excédent budgétaire de 2,1 milliards de dollars

L'excédent budgétaire estimatif pour la période d'avril à juillet 2003 s'est établi à 2,1 milliards de dollars, en baisse de 1,3 milliard par rapport à l'excédent de 3,5 milliards signalé pour la même période en 2002-2003. Le montant inférieur de l'excédent à ce jour s'explique surtout par l'incidence sur les revenus du ralentissement de l'activité économique au deuxième trimestre de 2003 attribuable à un certain nombre de chocs. Il tient également compte des nouvelles initiatives de dépense et des réductions d'impôt annoncées dans les derniers budgets. Parmi les principales composantes, les revenus budgétaires ont augmenté de 1,2 milliard de dollars, ou 2,0 %, les dépenses de programmes ont progressé de 3,3 milliards, ou 7,9 %, tandis que les frais de la dette publique ont reculé de 0,8 milliard, ou 6,2 %.

Juillet 2003 : résultats budgétaires

Le solde budgétaire a diminué de 1,1 milliard de dollars, passant d'un excédent de 37 millions en juillet 2002 à un déficit de 1,1 milliard en juillet 2003. Les revenus budgétaires (13,5 milliards) ont reculé de 0,3 milliard, ou 2,0 %, principalement sous le coup de la baisse des revenus au titre de la TPS et de l'impôt des sociétés.

- Les revenus au titre des taxes et droits d'accise ont régressé de 0,5 milliard de dollars, ou 13,7 %, toutes les composantes ayant enregistré un recul. Les revenus au titre de la TPS ont diminué de 0,4 milliard, ou 15,6 %, contrairement à l'importante hausse d'une année sur l'autre signalée le mois dernier. Chaque mois, les sommes reçues remplacent les produits à recevoir, et des rajustements sont apportés en fin d'exercice. Les revenus provenant des droits de douane à l'importation ont reculé de 8,7 % sous l'effet de la réduction des importations, tandis que les revenus au titre des taxes de vente et d'accise ont diminué de 7,0 %, principalement en raison de la réduction des revenus tirés des taxes sur les carburants.
- Les revenus tirés de l'impôt sur des sociétés ont régressé de 0,3 milliard de dollars, ou 23,1 %. La baisse d'une année sur l'autre est entièrement attribuable à des remboursements plus élevés, les acomptes provisionnels ayant été légèrement supérieurs. Comme l'indique le budget de 2003, les données requises pour convertir les revenus d'impôt sur les bénéfices des sociétés en charges à payer afin de présenter les états financiers en temps opportun ne sont pas encore disponibles. On leur a donc substitué l'encaisse.

- Les revenus tirés de l'impôt sur le revenu des particuliers ont progressé de 0,3 milliard de dollars, ou 4,7 %, en raison de la hausse de l'impôt versé sur le revenu d'emploi, ce qui traduit l'augmentation du nombre de travailleurs.
- Les cotisations à l'assurance-emploi ont augmenté légèrement, étant donné que l'augmentation des emplois et, partant, du nombre de Canadiens versant des cotisations, a largement compensé la réduction du taux de cotisation (le taux salarial est passé à 2,10 $ par tranche de 100 $ de gains assurables en 2003, contre 2,20 $ en 2002).
- Les autres revenus, c'est-à-dire les revenus des sociétés d'État, de la vente de biens et de services ainsi que des opérations de change, ont augmenté de 11,0 %, annulant en partie le recul d'une année sur l'autre enregistré le mois précédent.

D'une année sur l'autre, les dépenses de programmes en juillet 2003 se sont établies à 1,0 milliard de dollars, ou 9,4 %, de plus qu'en juillet 2002. Toutes les principales composantes ont affiché des augmentations, sauf les transferts aux particuliers.

Les paiements de transfert se sont accrus de 0,2 milliard de dollars, ou 2,2 %, d'une année sur l'autre.

- Les principaux transferts aux particuliers, composés de prestations aux aînés et de prestations d'assurance-emploi, ont marqué une baisse de 41 millions de dollars, ou 1,2 %, en raison de la diminution des prestations d'assurance-emploi, en baisse de 162 millions, ou 13,5 %. Cette diminution d'une année sur l'autre des prestations d'assurance-emploi tient compte du rééchelonnement des paiements entre les mois de juin et de juillet. Les prestations aux aînés ont augmenté de 121 millions, ou 5,8 %, en raison du nombre accru de personnes admissibles aux prestations et du montant moyen supérieur des prestations, qui est indexé en fonction de l'inflation.
- Les principaux transferts aux autres administrations, composés du Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux (TCSPS), de transferts fiscaux et de paiements de remplacement pour programmes permanents, sont en hausse de 86 millions de dollars, ou 3,6 %. Cette augmentation d'une année sur l'autre est attribuable principalement à l'augmentation des transferts en espèces dans le cadre du TCSPS, aux termes de l'entente conclue en février 2003 par les premiers ministres pour accroître l'aide financière et la faire passer de 18,6 milliards en 2002-2003 à 20,3 milliards en 2003-2004. Les transferts fiscaux, à savoir la péréquation, les paiements aux administrations territoriales, les subventions prévues par la loi et les recouvrements ayant trait aux allocations aux jeunes, ont été inférieurs en raison de paiements de transferts moins élevés au titre de la péréquation découlant de l'amélioration du développement économique des provinces admissibles.
- Les subventions et autres transferts ont augmenté de 107 millions de dollars, ou 9,3 %, principalement sous l'effet des mesures budgétaires.

Les autres dépenses de programmes se composent de dépenses de fonctionnement des ministères et organismes, dont la Défense et les sociétés d'État. D'une année sur l'autre, ces dépenses ont augmenté de 0,8 milliard de dollars, ou 22,7 %, à cause de l'incidence de la hausse des frais de fonctionnement et des mesures stratégiques annoncées dans les budgets antérieurs.

Les frais de la dette publique ont reculé de 0,2 milliard de dollars, ou 5,1 %, ce qui s'explique à la fois par la diminution de l'encours de la dette portant intérêt et par la baisse du taux d'intérêt effectif moyen en vigueur sur cette dette.

Revenus et dépenses
(d'avril à juillet 2003)

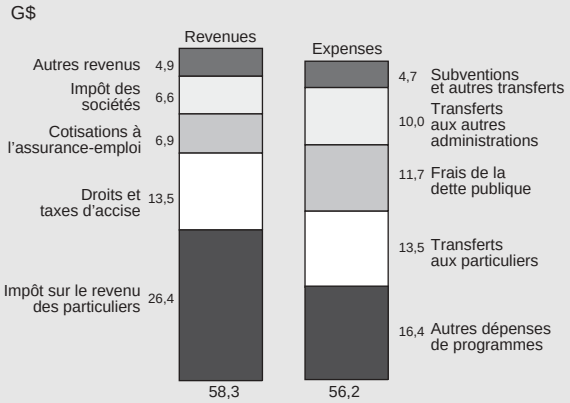

D'avril à juillet 2003 : résultats budgétaires

Au cours des quatre premiers mois de l'exercice 2003-2004, l'excédent budgétaire s'est fixé à 2,1 milliards de dollars, soit un recul de 1,3 milliard d'une année sur l'autre par rapport à l'excédent de 3,5 milliards affiché pour la période correspondante de l'exercice précédent. Le montant inférieur de l'excédent s'explique par l'incidence sur les revenus du ralentissement de l'activité économique attribuable à une série de chocs ayant frappé l'économie canadienne au deuxième trimestre de 2003. Il tient également compte de l'incidence des nouvelles initiatives de dépense et des réductions d'impôt annoncées dans les derniers budgets.

D'une année sur l'autre, les revenus budgétaires ont augmenté de 1,2 milliard de dollars, ou 2,0 %.

- Les revenus provenant de l'impôt sur le revenu des particuliers ont augmenté de 0,5 milliard de dollars, soit 2,0 %, en raison des montants supérieurs versés au titre de l'impôt sur le revenu d'emploi. Cette hausse découle de l'augmentation du nombre d'emplois et, par conséquent, d'un plus grand nombre de contribuables canadiens par rapport à l'année dernière. L'incidence nette de cette augmentation des revenus tirés de l'impôt sur le revenu d'emploi a été quelque peu atténuée par la réduction de l'impôt versé par les déclarants trimestriels et l'incidence de la réduction des taux d'imposition annoncée dans les budgets antérieurs. Dans l'ensemble, la croissance au chapitre de l'impôt sur le revenu des particuliers enregistrée à ce jour est conforme à la croissance des traitements et salaires, corrigée en fonction de l'incidence des mesures budgétaires.
- Les revenus provenant de l'impôt des sociétés ont enregistré une hausse de 0,3 milliard de dollars, ou 4,2 %, sous l'effet d'acomptes provisionnels plus élevés, ce qui est essentiellement conforme à la croissance des bénéfices des sociétés.
- Les revenus au titre des taxes et droits d'accise ont augmenté de 0,2 milliard de dollars, soit 1,2 %, toutes les composantes, autres que les droits de douane à l'importation, ayant progressé. Les revenus au titre de la TPS ont affiché une hausse de 0,3 milliard, soit 2,9 %, traduisant la faiblesse de l'assiette fiscale sous-jacente, tandis que les revenus au titre des taxes de vente et d'accise ont légèrement augmenté. Le recul au chapitre du revenu tiré des droits de douane à l'importation traduit la diminution du nombre d'importations assujetties à ces droits.
- Les cotisations à l'assurance-emploi sont demeurées essentiellement les mêmes, la réduction des taux de cotisation ayant pour l'essentiel compensé l'incidence de la hausse du nombre de travailleurs.
- Les autres revenus ont enregistré une hausse de 2,1 %.

Solde budgétaire

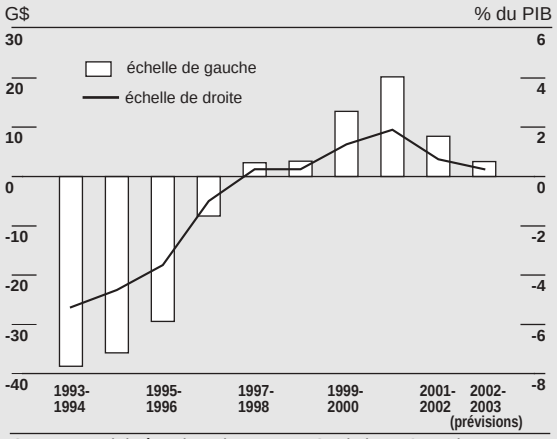

Sources : ministère des Finances et Statistique Canada

Dette fédérale (déficit accumulé)

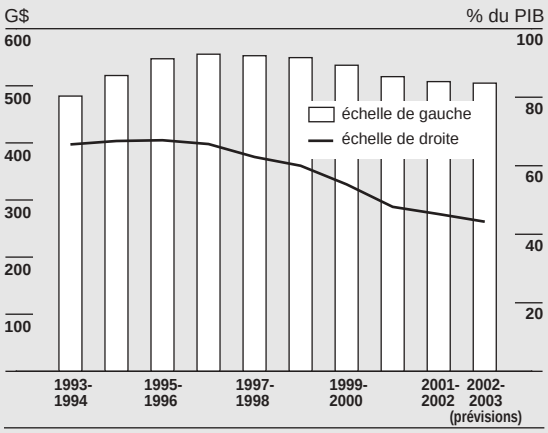

Sources : ministère des Finances et Statistique Canada.

D’une année sur l’autre, les dépenses de programmes pour la période d’avril à juillet 2003 ont augmenté de 3,3 milliards de dollars, ou 7,9 %, par rapport à la période correspondante de l’exercice précédent.

Les paiements de transfert ont augmenté de 1,4 milliard de dollars, ou 5,4 %.

- Les principaux transferts aux particuliers, composés de prestations aux aînés et de prestations d’assurance-emploi, ont marqué une hausse de 0,3 milliard de dollars, ou 2,2 %. Les prestations aux aînés ont augmenté de 4,1 % alors que les prestations d’assurance-emploi diminuaient de 1,4 %.
- Les principaux transferts aux autres administrations sont en hausse de 0,5 milliard de dollars, soit 5,0 %, en raison de l’augmentation des droits en vertu du programme du TCSPS.
- Les subventions et autres transferts ont augmenté de 0,7 milliard de dollars, ou 17,1 %, surtout sous l’effet des mesures budgétaires.

Les autres dépenses de programmes ont progressé de 1,8 milliard de dollars, ou 12,5 %, toutes les composantes ayant affiché une hausse. La majoration des dépenses des sociétés d’État, des dépenses au titre de la défense et de toutes les autres dépenses de programmes des ministères et organismes est principalement attribuable à l’incidence de l’augmentation des frais de fonctionnement ainsi qu’aux mesures stratégiques annoncées dans les budgets antérieurs.

Besoins financiers de 11,9 milliards de dollars pour la période d’avril à juillet 2003

Le solde budgétaire est présenté selon la comptabilité d'exercice intégrale, les passifs et les actifs du gouvernement étant constatés au moment où ils sont engagés ou acquis, peu importe le moment où surviennent les sorties ou rentrées de fonds correspondantes. De plus, le solde budgétaire ne vise que les activités sur lesquelles l'État exerce un contrôle législatif.

En revanche, les ressources ou besoins financiers représentent l'écart entre les encaissements et les décaissements de l'État. Cette mesure tient compte non seulement des variations du solde budgétaire, mais aussi des ressources ou besoins en espèces découlant des placements de l’État par voie d’acquisitions d'immobilisations, de prêts, de placements et d'avances, ainsi que de ses autres activités, en particulier, le paiement des comptes créditeurs, la perception des comptes débiteurs, les activités de change et l’amortissement des immobilisations corporelles. La différence entre le solde budgétaire et les ressources ou besoins financiers est constatée dans les opérations non budgétaires.

Les opérations non budgétaires ont donné lieu à des besoins nets de 14,0 milliards de dollars au cours des quatre premiers mois de 2003-2004, en hausse de 4,3 milliards par rapport aux besoins de la période correspondante de l’exercice précédent. Cette hausse traduit principalement les transferts en espèces à des fonds d’affectation spéciale créés dans le budget de 2003 au titre du supplément en espèces du TCSPS (2,5 milliards) et au Fonds pour l’équipement de diagnostic et médical (1,5 milliard). L’obligation de verser ces transferts aux fonds a été créée en 2002–2003 et a influé sur le solde budgétaire de cet exercice. Les paiements en espèces n’ont donc aucune incidence sur le solde budgétaire cette année .

En raison de l’excédent budgétaire de 2,1 milliards de dollars et des besoins nets de 14,0 milliards au titre des opérations non budgétaires, les besoins financiers se sont établis à 11,9 milliards pour la période d’avril à juillet 2003, en hausse de 5,6 milliards par rapport à la période correspondante de l’exercice précédent.

Montant net des activités de financement en hausse de 0,6 milliard de dollars

Ces besoins financiers de 11,9 milliards de dollars ont été financés par une réduction de 11,3 milliards de l’encaisse du gouvernement et une augmentation de 0,6 milliard au titre des activités nettes de financement, par suite d’une augmentation des opérations de la dette non échue et des engagements au titre des comptes de pension de retraite et d’autres comptes. Le niveau des soldes de trésorerie varie d’un mois à l’autre en fonction d’un certain nombre de facteurs, notamment l’échéance périodique de grands titres d’emprunt, qui peut fluctuer sensiblement d’un mois à l’autre. Les soldes de trésorerie à la fin de juillet 2003 étaient de 3,4 milliards de dollars.

Tableau 1
État sommaire des opérations

	juillet		d'avril à juillet	
	2002	2003	2002-2003	2003-2004
	(M$)			
Opérations budgétaires				
Revenus	13 770	13 490	57 123	58 291
Dépenses				
Dépenses de programmes	10 524	-11 516	-41 232	-44 497
Frais de la dette publique	3 209	-3 045	-12 439	-11 666
Solde budgétaire (déficit ou excédent)[1]	37	-1 071	3 452	2 128
Opérations non budgétaires	2 195	-428	-9 718	-13 980
Ressources ou besoins financiers	2 232	-1 499	-6 266	-11 852
Variation nette dans les activités de financement	-4 259	280	-2 730	550
Variation nette dans l'encaisse	-2 027	-1 219	-8 996	-11 302
Encaisse à la fin de la période			2 955	3 395

Nota – Les chiffres positifs indiquent des ressources nettes et les chiffres négatifs, des besoins nets.

[1] En vertu de la comptabilité d'exercice modifiée, un déficit de 128 millions de dollars a été enregistré en juillet 2002.

Tableau 2
Revenus budgétaires

	juillet			d'avril à juillet		
	2002	2003	variation	2002-2003	2003-2004	variation
	(M$)		(%)	(M$)		(%)
Impôt sur le revenu						
Impôt sur le revenu des particuliers	6 403	6 706	4,7	25 899	26 413	2,0
Impôt sur le revenu des sociétés	1 119	861	-23,1	6 324	6 592	4,2
Autres impôts sur le revenu	306	393	28,4	837	982	17,3
Total des impôts sur le revenu	7 828	7 960	1,7	33 060	33 987	2,8
Taxes et droits d'accise						
Taxe sur les produits et services	2 556	2 157	-15,6	9 159	9 425	2,9
Droit de douane à l'importation	230	210	-8,7	1 032	879	-14,8
Taxes de vente et d'accise	781	726	-7,0	3 066	3 072	0,2
Droit pour la sécurité des passagers du transport aérien	34	15	-55,9	110	147	33,6
Total des taxes et droits d'accise	3 601	3 108	-13,7	13 367	13 523	1,2
Total des revenus fiscaux	11 429	11 068	-3,2	46 427	47 510	2,3
Cotisations à l'assurance-emploi	1 647	1 652	0,3	6 887	6 893	0,1
Autres revenus	694	770	11,0	3 809	3 888	2,1
Total des revenus budgétaires	13 770	13 490	-2,0	57 123	58 291	2,0

Tableau 3

Dépenses budgétaires

	juillet			d'avril à juillet		
	2002	2003	variation	2002-2003	2003-2004	variation
	(M$)		(%)	(M$)		(%)
Paiements de transfert						
Particuliers						
Prestations aux aînés	2 093	2 214	5,8	8 498	8 847	4,1
Prestations d'assurance-emploi	1 198	1 036	-13,5	4 671	4 607	-1,4
Total	3 291	3 250	-1,2	13 169	13 454	2,2
Autres ordres de gouvernement						
Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux	1 550	1 691	9,1	6 200	6 766	9,1
Transferts fiscaux	1 042	988	-5,2	4 137	3 991	-3,5
Paiements de remplacement pour programmes permanents	-210	-211	0,5	-841	-784	-6,8
Total	2 382	2 468	3,6	9 496	9 973	5,0
Dépenses de programmes directes						
Subventions et autres transferts						
Agriculture	44	27	-38,6	107	46	-57,0
Affaires étrangères	208	159	-23,6	421	593	40,9
Santé	175	191	9,1	499	517	3,6
Développement des ressources humaines	96	85	-11,5	371	427	15,1
Affaires indiennes et du Nord	305	312	2,3	1 468	1 564	6,5
Industrie et développement régional	136	179	31,6	453	613	35,3
Autres	192	310	61,5	679	923	35,9
Total	1 156	1 263	9,3	3 998	4 683	17,1
Total des paiements de transfert	6 829	6 981	2,2	26 663	28 110	5,4
Autres dépenses de programmes						
Paiements aux sociétés d'État						
Société Radio-Canada	75	51	-32,0	407	417	2,5
Société canadienne d'hypothèques et de logement	153	166	8,5	642	737	14,8
Autres	194	192	-1,0	670	737	10,0
Total	422	409	-3,1	1 719	1 891	10,0
Défense	801	969	21,0	3 411	3 522	3,3
Tous les autres ministères et organismes	2 472	3 157	27,7	9 439	10 974	16,3
Total des autres dépenses de programmes	3 695	4 535	22,7	14 569	16 387	12,5
Total des dépenses de programmes	10 524	11 516	9,4	41 232	44 497	7,9
Frais de la dette publique	3 209	3 045	-5,1	12 439	11 666	-6,2
Total des dépenses budgétaires	13 733	14 561	6,0	53 671	56 163	4,6

Tableau 4

Solde budgétaire et ressources ou besoins financiers

	juillet		d'avril à juillet	
	2002	2003	2002-2003	2003-2004
		(M$)		
Solde budgétaire (déficit ou excédent)	37	-1 071	3 452	2 128
Opérations non budgétaires				
Immobilisations	-402	-241	-561	-57
Autres investissements	-1	144	100	0
Autres activités				
Créditeurs, débiteurs, charges à payer et provisions	849	-747	-9 876	-14 639
Opérations de change	1 557	205	-165	412
Amortissements des immobilisations corporelles	192	211	784	824
Total des autres opérations	2 598	-331	-9 257	-13 403
Total des opérations non budgétaires	2 195	-428	-9 718	-13 980
Ressources ou besoins financiers nets	2 232	-1 499	-6 266	-11 852

Tableau 5

Solde financier net et emprunts nets

	juillet		d'avril à juillet	
	2002	2003	2002-2003	2003-2004
		(M$)		
Ressources ou besoins financiers nets	2 232	-1 499	-6 266	-11 852
Augmentation (+)/diminution (-) nettes dans les activités de financement				
Payables en dollars canadiens				
Obligations négociables	-29	-1 729	-6 081	-4 794
Bons du Trésor	-1 850	2 900	6 850	5 800
Obligations d'épargne du Canada	-91	-99	-403	-489
Autres	0	-2	-8	176
Total	1 970	1 070	358	693
Payables en devises	-1 738	-82	-1 987	-235
Total	-3 708	988	-1 629	458
Comptes de pension et autres comptes	-551	-708	-1 101	92
Variation nette dans les activités de financement	-4 259	280	-2 730	550
Variation dans l'encaisse	-2 027	-1 219	-8 996	-11 302

Note aux lecteurs

Depuis avril 2003, *La revue financière* présente les résultats financiers selon la comptabilité d'exercice intégrale. La nouvelle présentation a nécessité la refonte des résultats mensuels publiés précédemment pour 2002-2003. Elle a aussi entraîné un certain nombre de modifications au chapitre de la classification et de la terminologie. L'état de l'actif et du passif sera présenté dès que les résultats définitifs de 2002-2003 seront publiés.

Dans le cadre du budget de 2003, le gouvernement a mis en œuvre l'engagement de présenter ses états financiers suivant la comptabilité d'exercice intégrale. Auparavant, ces derniers étaient préparés d'après la comptabilité d'exercice modifiée. La comptabilité d'exercice intégrale permet de présenter un état plus complet de l'actif et du passif, et de donner une image plus claire de la situation financière du gouvernement. Selon la méthode de la comptabilité d'exercice intégrale, le solde budgétaire reflète mieux l'évolution de la conjoncture économique, plutôt que d'être à la remorque des événements de l'exercice précédent.

Le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public de l'Institut Canadien des Comptables Agréés recommande que les instances supérieures des administrations publiques adoptent cette norme comptable. Celle-ci a aussi été fortement recommandée par le vérificateur général du Canada et le Comité permanent des comptes publics de la Chambre des communes.

Le passage à la comptabilité d'exercice intégrale a une incidence surtout sur les revenus fiscaux et sur les actifs non financiers (les immobilisations). Les revenus fiscaux sont désormais comptabilisées dans la période à laquelle ils se rapportent, et non lorsqu'ils sont reçus, comme c'était le cas avec la méthode modifiée. D'après la comptabilité d'exercice intégrale, le coût des immobilisations est maintenant réparti sur la période de vie utile de ces actifs. Selon la méthode modifiée, ces coûts étaient constatés durant l'année de leur acquisition. Pour de plus amples renseignements sur la mise en œuvre et l'incidence de la comptabilité d'exercice intégrale, voir l'annexe 6 du *Plan budgétaire de 2003*, à l'adresse www.fin.gc.ca.

Pour toute demande d'exemplaires supplémentaires ou d'abonnement, s'adresser au Centre de distribution au (613) 995-2855.
Pour tout autre renseignement concernant la publication, communiquer avec Peter DeVries au (613) 996-7397.
Cette publication (ainsi que les dates provisoires de parution des numéros ultérieurs) se trouve également à l'adresse Internet suivante : www.fin.gc.ca.
This publication is also available in English.
Septembre 2003